Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 2

Rubrik: Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tir fédéral en 1985 : 80'000 fusils dans une ville

Le Suisse est tireur, c'est connu. Mais il aime aussi les rassemblements. Et quand on mélange ces deux ingrédients, on obtient la fête fédérale de tir dont la 51e édition se tient cette année à Coire, soit pour la troisième fois dans la capitale grisonne qui l'a déjà accueillie en 1842 et en 1949. Le conseil de la société suisse des carabiniers (SSC) - présidé par le Fribourgeois Hubert Corboud - a en tout cas mis la dernière main à l'organisation de cette fête qui devrait voir converger dans les Grisons plus de 80'000 tireurs.

A part les distances traditionnelles de 50 et 300 mètres, les « fils de Tell » pourront s'essayer pour la première fois au tir à 25 mètres. Autre modification de ce véritable « cérémonial » helvétique qu'est la fête fédérale de tir : les impacts des balles sur la cible ne seront plus signalés avec une palette de métal mais par un système électronique.

Les délégués ont en revanche repoussé par 49 voix contre 41 une proposition fribourgeoise et soleuroise qui voulait élever d'un point le total donnant droit à la mention de bon tireur de campagne. Aux yeux de cette majorité, introduire une telle réforme aurait eu l'inconvénient de décourager de trop nombreux amateurs.

«Landsgemeinde olympique » à Interlaken

La possible candidature de l'Oberland bernois pour les Jeux olympiques d'hiver de 1996 a été accueillie avec enthousiasme. A Interlaken (BE), une « Landsgemeinde olympique » formée de 730 représentants du monde politique, des sports, de l'économie et du tourisme a assuré de son soutien le groupe de travail « Jeux olympiques pour l'Oberland bernois ». Une deuxième région de Suisse souhaite donc être sur les rangs pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1996. Lucerne avait en effet annoncé sa décision de présenter sa candidature officielle le 3 mars prochain.

A une très forte majorité, l'assemblée a chargé le groupe de travail, présidé par le conseiller national Adolf Ogi (UDC/BE), d'étudier les possibilités pour l'Oberland bernois de présenter sa candidature et, le cas échéant, de déposer une demande auprès des instances compétentes. « Dans l'intérêt du développement harmonieux de la région, les jeux devraient être organisés dans plusieurs vallées de l'Oberland bernois ; pour certains sports, les agglomérations de l'Oberland peuvent aussi être utilisées », lit-on dans l'explication.

Selon M. Ogi, les manifestations d'ouverture et de clôture se dérouleraient à Interlaken qui serait aussi le centre olympique. Les matchs de hockey auraient lieu dans les différents stades du canton de Berne. Selon M. Ogi, des problèmes se posent encore pour l'organisation des compétitions de bob et de patinage de vitesse. Le conseiller national est d'avis que les Jeux olympiques pourraient être tenus sans subventions de l'Etat.

Un centenaire dans l'aviation suisse

Il y a tout juste cent ans, le 12 novembre 1884, naissait à Bellerive, dans le Vully vaudois, René Grandjean, pionnier de l'aviation en Suisse, pilote, constructeur et inventeur de génie.

Après avoir passé sa petite enfance à Paris, où ses parents étaient employés des Rothschild, il rentre au pays avec eux, à l'âge de douze ans. A Bellerive, où son père construit un moulin et une scierie, il travaille durement. A seize ans, il en a compris toute la machinerie et est capable de tout remettre en marche en cas de panne. C'est un passionné de mécanique.

A dix-huit ans, il repart pour Paris et trouve du travail dans une carrosserie, où il apprend à conduire avec une « De Dion-Bouton ». Peu après il est engagé comme mécanicien-chauffeur par le marquis de Montebello. Mais un accident arrivé à son père le rappelle au pays, où il reprend la direction de l'entreprise familiale.

Ayant passé son permis de conduire à Paris, mais ne trouvant rien d'intéressant dans cette ville, il offre ses services à l'usine d'automobiles Martini, à St-Blaise (NE). Il est chargé, par cette maison, d'aller livrer une voiture au sultan Omar Bey, en Egypte, où il est engagé en qualité de chauffeur pour le véhicule qu'il vient d'amener. Il quitte ce pays cinq ans après et rentre à Bellerive les poches pleines d'or.

Ayant la passion de l'aviation naissante, René Grandjean se met à construire un avion dans la grange paternelle et, le 10 mai 1910, à Avenches, il fait exécuter à sa machine le premier vol d'un avion en Suisse, avec un autre Vaudois de sa région, Ernest Failloubaz, au manche à balai.

Dès lors, René Grandjean fait une carrière fulgurante. Il participe à de nombreux meetings d'aviation, en Suisse et à l'étranger, gagne beaucoup de prix, perfectionne sans cesse son appareil. Il est le premier aviateur des glaciers en mettant des skis sous son avion (1912). Plus tard, il met des flotteurs sous sa machine, qui devient ainsi le premier hydravion. En 1911, il est aussi le premier aviateur à faire la traversée du lac de Neuchâtel, de Colombier (NE) à Portalban (FR). En 1914, il fait partie de la première escadrille de notre armée, avec le grade d'adjudant sous-officier. Mais, en 1915, ruiné, méconnu et déçu, il repart pour la France, d'où il ne rentrera que dans les années soixante. Il mourra en 1963.

Une petite cérémonie a eu lieu devant le monument René Grandjean, à Portalban, au bord du lac de Neuchâtel, pour marquer le centième anniversaire de la naissance du « père » de l'aviation en Suisse. Un musée, comprenant une salle René Grandjean, est ouverte au château d'Avenches, rappelant les débuts des machines volantes.